

La Chaize Infos



Décembre 2016



La mairie
4, rue des Noyers
85310
LA CHAIZE LE VICOMTE
Tél. : 02 51 05 70 21
Fax : 02 51 05 76 81

E-mail :
mairie@lachaizelevicomte.com

site internet :
www.lachaizelevicomte.com

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi et jeudi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- Mardi :
8h30 à 12h30
- Vendredi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Sommaire



VIE MUNICIPALE



VIE ÉCONOMIQUE



CADRE DE VIE



enfance - JEUNESSE



ACTIONS SOCIALES



VIE ASSOCIATIVE, CULTURE ET SPORT



INFOS PRATIQUES

2017



Vous souhaite de très Bonnes Fêtes de fin d'année !

L'EDITO DU MAIRE

Chères Vicomtaises, chers Vicomtais,

Les fêtes de Noël et du nouvel an marquent, chaque année, un temps de joie et de retrouvailles, en famille ou entre amis. Elles nous donnent l'occasion de partager les événements qui ont marqué l'année qui s'écoule et d'envisager avec sérénité l'année qui s'annonce.

J'ai, en priorité, une pensée toute particulière pour ceux qui ne partageront pas ces moments, isolés par les accidents et les hasards de la vie. Que mes bons vœux les accompagnent dans leur vie quotidienne.

Qu'ils accompagnent également chacune et chacun d'entre vous dans l'ensemble de vos projets et de vos réalisations.

Qu'ils vous donnent surtout une bonne santé, bien le plus précieux que l'on puisse espérer.

C'est aussi pour nous, équipe municipale, le moment de faire le bilan de notre action et de dresser le plan des actions à venir.

L'année 2016 a été marquée par la poursuite de notre programme, engagé il y a maintenant 2 ans, au service des Vicomtaises et des Vicomtais.

C'est tout d'abord l'engagement de notre politique d'aménagement et de sécurisation des entrées de bourg et du centre, avec les travaux de rénovation et de sécurisation de la rue de la Gare et de la route de la Parisière. Une réalisation qui s'accompagne d'une action ambitieuse en faveur des cheminements doux, voies cyclables et piétonnes, action qui accompagnera désormais chacun de nos aménagements.

L'acquisition par la commune et la déconstruction des anciens abattoirs "Vrignaud", rue de la Gare, va aussi nous permettre de repenser, afin de favoriser la sécurité, l'accès à l'école, à la salle de sports, au centre multi accueil et au restaurant scolaire et à nos commerces de proximité du centre bourg.

C'est ensuite la réalisation d'équipement de détente et loisirs. A ce titre, un premier espace de jeux pour enfants a été installé près de l'Espace des Grands Maisons ; un deuxième puis un troisième verront le jour en 2017 et 2018 au service des plus jeunes et des adolescents. La bulle de tennis s'est vue rafraîchie grâce à la mise en place d'une bâche neuve prise en charge par notre assurance suite aux intempéries. Notre étang communal s'est vu doté d'une pêcherie flambant neuve, facilitant ainsi l'exploitation de notre plan d'eau. Notre toute nouvelle association de pétanque s'est vue aménager un terrain à proximité de la mairie ; première étape avant la réalisation d'un boulodrome plus ambitieux à La Bergerie.

C'est enfin le lancement de notre politique ambitieuse d'aménagement du territoire avec notre ZAC du Redoux. Engagé il y a maintenant 8 ans, ce programme est entré dans sa phase opérationnelle. Il s'agit pour nous, grâce à cet outil d'urbanisme, de prévoir et d'organiser le développement des lotissements de notre commune pour les 20 prochaines années. Notre commune attire et nous nous en réjouissons ! Cependant, un développement doit être raisonnable et contrôlé. La ZAC nous en donne les moyens.

Le pire ennemi de la prospérité est l'immobilisme. Je puis vous assurer que votre équipe municipale n'est pas du tout dans cet état d'esprit et que l'année 2017 verra non seulement la poursuite des actions engagées mais leur accélération avec, notamment, le lancement d'une nouvelle tranche de travaux importants, attendus depuis longtemps dans la commune... et dont je vous réserve la primeur à la cérémonie des vœux du Maire le samedi 7 janvier à 10h30.

Joyeux Noël et Bonne Année !

**Vœux du Maire le 7 janvier 2017 à 10h30
Salle du Moulin Rouge.**

Yannick DAVID
Maire

Vice-président de La Roche sur Yon Agglomération

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS SÉANCE PLÉNIÈRE

Le nouveau conseil municipal des enfants a tenu sa première séance plénière le mardi 18 octobre de 18h30 à 19h30.

Chaque jeune conseiller a reçu une place à la salle du conseil puis nous avons pris connaissance des professions de foi des candidats élus.

RÉPARTITION DES ÉLUS DANS LES 3 COMMISSIONS

Commission Vie pratique locale :

Laïg Avril, Clara Traineau, Antoine Raingeaud, Laura Valveri et Eden Bily encadrés par Antoine Rembaud, Sophie Thouzeau et Yvonnick Papin ;

Commission Environnement :

Théo Lambert, Emie Babaresco, Lola Briau, Gabriel Charrier, Maéva Brosset et Louison Fugère encadrés par Jean Nicou, Béatrice Robion et Pascal Bonnin ;

Commission Culture et Loisirs :

Paul Bouron, Tom Veronneau, Naomi Vincent, Valentin Roy et Vivien Rousselet encadrés par Lucie Soulard, Karine Allain, Brigitte Doguin et Karen Prioul.



NOUVEAUTÉ :

La durée du mandat est de 2 ans
La 1^{ère} commission s'est déroulée
le jeudi 10 novembre 2016. ■

CONCERT DU NOUVEL AN

En ce début d'année 2017, la Municipalité de La Chaize-le-Vicomte offre aux Vicomtais un "Concert du Nouvel An" donné par le groupe "THE SISTER IN LAW", le samedi 7 janvier, à 20h30, à la Salle du Moulin Rouge.

Le trio des frères Bertrand, Guillaume, Benjamin et Valentin, se produit en concert depuis 2010 ; en 2015, ils ont évolué vers un nouveau projet, depuis leur rencontre avec Josselin Bellesoeur, batteur passionné. Accompagnés par la voix d'Anne-Laure Château, ils ont donné vie à un nouveau groupe "The Sister in Law", un fabuleux quintet pour un cocktail dynamique dans un registre Jazz/Pop, mêlant standards de variété revisités et compositions personnelles.



CONCERT GRATUIT
La salle sera ouverte à 20h.
Renseignements :
06 19 04 13 57
06 12 17 36 62 ■

Annie HENRY
Conseillère déléguée
à la Culture et au patrimoine



À PROPOS DU JUMELAGE - LA CHAIZE-LE-VICOMTE / SANGALHOS

L'Association Vicomtaise de Jumelage (AVJ) a été créée le 21 septembre 2005. Un projet qui trottait dans la tête de nombreux Vicomtais, également souhaité par le maire, Gilbert DUCEPT. C'est le Portugal qui a été choisi pour le 1er jumelage de notre commune.

Après une visite du maire, Yannick DAVID, accompagné d'un membre de l'AVJ, à Anadia, en juin 2011, le choix s'est porté sur Sangalhos, une des 15 paroisses de la municipalité d'Anadia (district d'Aveiro). En juillet les représentants de Sangalhos ont été reçus à La Chaize pour la signature d'un protocole d'accord.

QUELQUES DATES.

En 2012, le 29 juin, le maire, Yannick DAVID, signe la Convention de Jumelage avec Sangalhos, représentée par le président du comité de paroisse de Sangalhos, M. Antonio FLORO.

Le 14 septembre 2012, une convention est signée entre le maire et le président de l'AVJ : l'AVJ reçoit officiellement de la municipalité la mission d'organiser et d'animer le jumelage.

En décembre 2013, une association de jumelage est créée à Sangalhos : Associação da Gemações da Vila Sangalhos. Un protocole de coopération est signé entre l'AVJ et l'AGVS en juillet 2016.

LE JUMELAGE EN PRATIQUE

Les Vicomtais connaissent bien maintenant les activités lancées par l'AVJ dans le cadre du jumelage pour faire participer l'ensemble de la population, découvrir la culture portugaise, favoriser les liens entre les habitants... l'apprentissage de la langue, l'organisation des séjours découvertes pour les Vicomtais, l'accueil des familles de Sangalhos...



UN COMITÉ DE PILOTAGE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL, POUR QUOI FAIRE ?

Un jumelage c'est la rencontre de deux communes et la municipalité a un rôle à tenir dans ces échanges. Il ne s'agit pas de doubler les projets initiés par l'AVJ. La municipalité et l'AVJ travaillent ensemble. L'objectif est de renforcer les échanges dans certains domaines qui relèvent des compétences d'une commune, tels que les services publics, le développement économique local, le service social et la solidarité... Les échanges de compétences permettent de trouver des solutions conjointes.

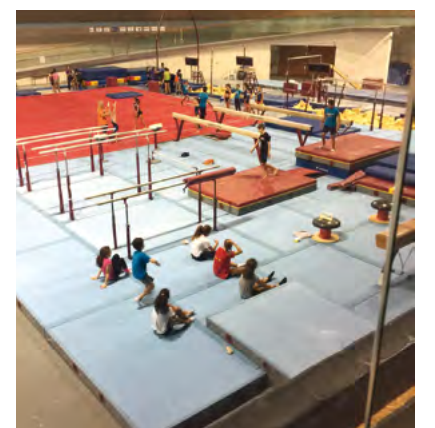
L'organisation administrative au Portugal est un peu différente de notre organisation. La paroisse de Sangalhos est intégrée dans la municipalité d'Anadia, un peu comme La Chaize-le-Vicomte dans l'Agglo, ou un quartier, comme "Le Bourg", dans la commune de La Roche-Sur-Yon.

Un comité de pilotage composé de quelques élus a été créé en 2016 au sein du conseil municipal pour réfléchir à l'avenir du jumelage et au rôle que peut tenir la municipalité.

DÉLÉGATION AU PORTUGAL EN OCTOBRE 2016

Une délégation menée par le maire Yannick DAVID, composée de quelques membres du comité de pilotage, s'est déplacée à Sangalhos du 12 au 15 octobre 2016. Le président de l'AVJ, Jean-Noël VIOLLEAU, accompagnait la délégation.

Ce séjour a permis de rencontrer les principaux élus de Sangalhos et d'Anadia pour mieux comprendre leur mode de fonctionnement, découvrir les équipements dans les domaines sportifs, scolaires, la vie culturelle (bibliothèque, théâtre), la vie économique qui repose essentiellement sur la vigne, le développement économique... Tous les domaines n'ont évidemment pas pu être abordés.



La municipalité souhaite accueillir dans un proche avenir une délégation d'élus de Sangalhos pour qu'ils découvrent, à leur tour, certains aspects de notre commune et de son environnement, à l'équivalence de compétences, afin de pouvoir échanger des informations, des savoir-faire, développer des coopérations techniques, renforcer les échanges dans divers domaines. ■



NOUVEL ATELIER DE REMPOTAGE AUX SERVICES TECHNIQUES



Notre second atelier de septembre s'est déroulé avec succès.

En effet, comme au mois d'avril les services techniques ont ouvert leurs portes pour le repotage des plants d'hiver, pensées, renoncules, primevères...

Avec la présence des deux clubs, l'Amicale Laïque Vicomtaise et le Club de l'Amitié pour une soirée agréable, favorisant les échanges entre Vicomtais, agents et élus. Merci à tous les participants et n'hésitez pas à venir nous rejoindre. ■



VIE DE LA COMMUNE

ADIEU AUX RELIGIEUSES...

Les religieuses de Mormaison ont quitté La Chaize. Elles étaient impliquées dans la vie locale depuis 1835 : deux sœurs avaient été envoyées à La Chaize pour ouvrir une école communale de filles, installée dans la maison de l'Image.

Plus tard lorsque la mairie fait construire une école de filles à l'emplacement de la mairie actuelle, l'école des sœurs est devenue une école privée, déplacée en 1885 sur le site actuel de l'école Saint Joseph. La dernière religieuse a quitté l'école en 1996. Dans l'intervalle les religieuses s'étaient installées place du Champ-de-Foire où elles ont ouvert un centre de soins infirmiers, toujours existant



mais tenu par des laïcs. Elles étaient encore quatre religieuses en 2016 œuvrant dans divers domaines.

Les paroissiens se sont pressés dans l'Eglise Saint Nicolas, le dimanche 21 août, pour célébrer l'adieu aux sœurs.

... BIENVENUE À L'ABBÉ MENSAH, NOUVEAU CURÉ À LA PAROISSE

Originaire du Bénin, l'abbé Léonce Mensah a fait sa formation au petit séminaire, dans son pays. Il a terminé ses études en théologie à Paris. Ordonné prêtre en 2005, il a d'abord exercé au Bénin, puis en France, dernièrement à La Tranche-sur-Mer. L'abbé Mensah a été accueilli à La Chaize par les paroissiens le dimanche 4 septembre.

L'abbé Mensah a très vite rencontré le maire, puis quelques élus. Des échanges nécessaires pour une présentation de notre commune et son fonctionnement, pour un véritable partenariat entre la commune et la paroisse, pour de bonnes relations et un véritable dialogue en vue du bien commun. ■

Annie HENRY
Conseillère déléguée
à la Culture et au patrimoine



ZAC LES REDOUX

Dans les prochains mois, le projet de Zone d'Aménagement Concerté "Les Redoux" va se concrétiser sur une superficie opérationnelle d'environ 35 hectares, cette opération d'urbanisation laisse présager le devenir de La Chaize de demain en accueillant environ 700 logements. Initiée en 2006 lors de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, ce projet structurant a fait l'objet d'une large concertation concrétisée par une enquête publique en 2010.

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural et l'Etablissement Public Foncier, la commune a défini un périmètre respectueux des contraintes environnementales et dans le respect de la spécificité du milieu rural de notre commune. Ce projet est exemplaire dans sa gestion de la question agricole. Chaque hectare utilisé fait l'objet de compensation de telle sorte à ne pas hypothéquer la spécificité d'une des principales activités communales. Le choix de la ZAC s'inscrit pleinement dans un souci d'économie du foncier et de préservation de l'activité agricole. En favorisant la densification et en contenant la spéculation foncière, ce projet doit permettre d'éviter la surenchère au m² afin de favoriser l'accès au logement pour le plus grand nombre.

Le respect de l'environnement et de la loi sur l'eau a orienté ce projet sur la partie ouest de la commune. De plus, elle permet un équilibre de polarité. La ZAC va également permettre à la commune de respecter ses engagements en terme de logements sociaux mais également en terme de mixité sociale et générationnelle tout en privilégiant le vivre ensemble. Périmètre des 20 prochaines années du développement urbain de la commune, la ZAC offre la possibilité de s'adapter aux futures perspectives réglementaires et environnementales. ■



SIGNAL NATIONAL D'ALERTE

Les essais de sirènes du réseau national d'alerte se déroulent le premier mercredi de chaque mois, à midi. Pour ne pas être confondu avec le signal d'alerte, ces sirènes d'essai ne durent qu'une minute. ■

NOUVELLES ENTREPRISES

VENDEE VTC

Vous accompagnez pour vos déplacements privés ou professionnels
vendeevto@yahoo.fr - 06 46 15 26 70

INSTALLATION D'UN 3^{EME} MEDECIN

Clothilde MILLET

Cabinet médical
Place du Champ de Foire
85310 La Chaize-le-Vicomte ■

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA VENDEE (CAUE)



UN AVIS D'ARCHITECTE GRATUIT SUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée (CAUE) est un organisme départemental de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de **conseiller gratuitement** les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale d'une construction et de sa bonne insertion dans son environnement, et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre des projets.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC UN ARCHITECTE DU CAUE

Une permanence est organisée à la Communauté de Communes, sur rendez-vous, avec **Barbara SALOMON**, architecte consultant du CAUE.

tel 02 51 37 44 95
mail barbara.salomon@caue85.com

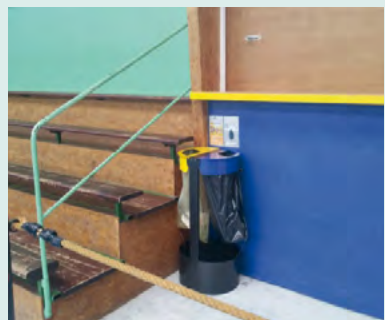
CAUE DE LA VENDEE
45 boulevard des États-Unis, CS 40685
85017 la Roche sur Yon cedex, 02 51 37 44 95
> en savoir + : www.caue85.com ■



« ICI AUSSI JE TRIE »

Les actions pour le tri, sur les lieux publics de notre commune, se mettent en place.

La salle de sport est un lieu où il nous semblait important d'y apporter les moyens nécessaires pour réaliser un tri de meilleure qualité.



Des poubelles à double tri ont été disposées autour du terrain, à l'entrée de la salle, près des tribunes et du côté des joueurs. Les vestiaires sont également adaptés à ce tri.

Il semble important de rappeler à tous les utilisateurs que même sur un lieu public, nous pouvons simplement contribuer au respect de notre environnement et à la réduction de nos déchets. ■

CHANGEMENT DU DISPOSITIF DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2017

**ATTENTION CHANGEMENT D'HEURE DU RAMASSAGE SUR NOTRE COMMUNE
SOIT LE MERCREDI APRÈS-MIDI À PARTIR DE 12 HEURES**

Notre sac jaune acceptera désormais tous les emballages, qu'ils soient "rigides" (bouteilles, flacons, pots et barquettes) ou "souples" (films, sacs...)



UNE FACTURATION PLUS SIMPLE ET PLUS INCITATIVE

Pour vous inciter à trier davantage, le nombre de ramassages compris dans l'abonnement sera abaissé. À partir du 1^{er} janvier 2017, le forfait minimum obligatoire sera de 9 collectes de bacs par semestre (soit, en moyenne, une levée toutes les trois semaines) au lieu de 13 aujourd'hui. Au delà, les levées supplémentaires seront facturées.

Pour les papiers, jusqu'alors collectés en sac jaune, ils devront à partir du 1^{er} janvier 2017 être déposés dans les bornes d'apport volontaire sur les différents sites existants sur la commune.

Parking salle du Moulin Rouge
Parking salle des sports
A côté des locaux techniques
La Fouinière

En effet, des colonnes seront rajoutées à proximité des colonnes de verre déjà existantes.

**"TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT,
ALORS TRIONS LES TOUS"**
Des autocollants STOP PUB
seront à votre disposition en mairie.



VOTRE PROCHAINE FACTURE

Pour assurer le recalage sur l'année civile, vous recevrez en février 2017 la facture correspondant à la collecte du 25 avril 2016 au 31 décembre 2016, soit sur une période de huit mois exceptionnellement au lieu de six habituellement.

Plus d'informations au 02 51 05 59 91
et sur www.larochesuryonagglomeration.fr et
www.trivaou.fr (à partir du 1^{er} janvier 2017) ■

L'AIRE DE JEUX DE L'ESPACE LOISIRS DES GRAND'MAISONS

La mise en place des différents jeux par les agents des services techniques s'est terminée mi-septembre.

C'est avec plaisir que nous avons vu les familles, enfants, parents venir profiter de cet espace.

C'est aussi avec regret que nous nous sommes fait voler le tourniquet et deux bancs dès la première quinzaine de cette mise en service.



Il est navrant comme nous a fait part une maman sur Facebook de voir que certains n'ont aucun scrupule à s'appropriier les biens d'autrui, surtout lorsqu'il s'agit de s'attaquer à l'univers des enfants.

Notre commission souhaite poursuivre les projets d'embellissement de notre commune, en continuant les projets pour le plaisir des enfants et des familles. ■



AUTORISATIONS D'URBANISME

L'émission d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer une demande de permis ou une déclaration préalable.

D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX EST OBLIGATOIRE DANS LES CAS SUIVANTS (TRAVAUX DE FAIBLE IMPORTANCE) :

- construction (garage, dépendance...) ou travaux d'extension ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m² (pour les travaux d'extension, le seuil est porté à 40 m² dans certains cas) ;
- construction d'un mur de clôture ou travaux de ravalement dans le périmètre de l'église Saint Nicolas (500 m) ;
- construction d'une piscine ;
- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (changement de menuiseries...);
- changement de destination d'un bâtiment ;
- réalisation d'une division foncière...

UN PERMIS DE CONSTRUIRE EST OBLIGATOIRE DANS LES CAS SUIVANTS (TRAVAUX DE PLUS GRANDE AMPLÉUR) :

- travaux créant une nouvelle construction (indépendante de tout bâtiment existant) ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m² ;
- travaux d'extension (hors zone urbaine) ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m².

Pour les travaux d'extension (en zone urbaine) :

- si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ;
- ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m² (sous réserve de modification à venir).

A noter que le recours à l'architecte peut être nécessaire pour certains projets.

DANS LA TRAME URBAINE ANCIENNE DU BOURG LES DÉMOLITIONS SONT ÉGALEMENT SOUMISES À AUTORISATION.

Le règlement et le plan de zonage du Plan Local d'Urbanisme sont disponibles sur le site internet de la commune.

Merci de vous renseigner auprès de la mairie avant tout commencement de travaux. ■

VOIRIE

Cet automne a été marqué par des investissements importants consacrés à l'aménagement et à la sécurité de nos entrées de bourg, le respect des limitations de vitesse, l'accessibilité pour tous afin d'améliorer le cadre de vie des Vicomtaises et Vicomtais.

RUE DE LA GARE

Cette fin d'année nous donne l'occasion de réceptionner les travaux de la rue de la Gare. Ces travaux très importants ont été réalisés depuis le début septembre, travaux de réseau d'eaux pluviales, bordure et revêtement de trottoir, aménagement de sécurité, revêtement de la route, signalisation. La municipalité remercie l'ensemble des riverains et utilisateurs qui ont fait preuve de patience, ainsi que le conseil départemental pour le financement du revêtement de la route. La réparation du réseau d'eaux pluviales, les trottoirs, l'aménagement de sécurité, les écluses, les plateaux et la préparation de la route sont à la charge du budget communal.



L'ensemble de ces travaux va permettre d'améliorer le cadre de vie de chaque utilisateur, par le respect des limitations de vitesse, une finition de trottoir qui limitera la pousse des mauvaises herbes et permettra l'accessibilité pour tous



En parallèle de ces travaux la municipalité a décidé de démolir les anciens abattoirs Vrignaud récemment achetés par la commune ainsi que l'ancien atelier de menuiserie Nicoléau.

Cet emplacement sera dans un premier temps terrassé pour la réalisation de stationnement et la mise en place d'un cheminement piéton et cycliste.

ROUTE DÉPARTEMENTALE 101

En direction de Saint Florent, lieu-dit "La Parisière", la mise en place d'un ilot central et d'une écluse permet de marquer notre entrée de bourg et incite les automobilistes à respecter la limitation de vitesse à 50 km/h.

ACHAT DE MATÉRIEL

Cet automne la municipalité a investi dans un nouveau tracteur en remplacement du tracteur Renault de 1980 qui compte au compteur plus de 7800 heures de travail. Cet investissement va permettre à nos services techniques de travailler dans de meilleures conditions de sécurité et de confort ; l'ancien tracteur ne répondait pas aux normes de sécurité pour pouvoir tracter une remorque car il ne présentait pas de prise de frein, et pour le confort et la santé des services n'avait aucune suspension.

Le tracteur de la marque New Holland présente toutes ces caractéristiques et va permettre à nos services techniques d'être plus performants dans le service à la population, dans l'entretien de nos haies, fossés et banquettes de nos 120 kilomètres de chemins et routes communaux. ■



Franck RAUTUREAU
Conseiller délégué à la Voirie
et aux Bâtiments Publics

ÉCLAIRAGE PUBLIC

N'hésitez pas à faire part en mairie de tout dysfonctionnement de l'éclairage public que vous pourriez observer afin que nous soyons en mesure de faire suivre les informations au service d'entretien du réseau d'éclairage public.



Pour faciliter les interventions et dans la mesure du possible, merci de nous communiquer également le numéro du lampadaire (inscrit sur une plaque au niveau du mât). ■

ÉCOLE PUBLIQUE PIERRE PERRET

DÉJÀ UN TRIMESTRE DE PASSÉ ET BEAUCOUP D'APPRENTISSAGES DE RÉALISÉS.

La rentrée passée, les maternelles ont profité d'Halloween pour découvrir l'univers magique de la sorcellerie : sorciers préparant dans leur chaudron des mixtures et des onguents plus repoussant les uns que les autres, et des sorcières déployant leur imagination débordante grâce à leur baguette et leur balai magique.

C'est désormais au tour des contes de prendre la relève avec des personnages tout aussi fantastiques (sirènes, ogres, loups, princesses et dragons...). L'aventure se poursuivra à travers des spectacles, des séances de cinéma, des créations et de nombreuses lectures.

Le projet "Cirque", qui concerne tous les élèves de la PS au CM2, débutera dès le mois de décembre par un spectacle, et se prolongera tout au long de l'année comme support à des activités. Il prendra fin au dernier trimestre avec 5 semaines de découverte des arts du cirque et la préparation de numéros. Réservez dès aujourd'hui la date du vendredi 7 juillet pour découvrir le spectacle de nos artistes en herbe.

Les élèves vous présenteront leur travail à l'occasion des portes-ouvertes, le samedi 4 mars, de 10h à 12h.

Pour l'élémentaire, cette première période a été marquée par un travail d'éducation civique et de littérature en lien avec l'élection des Conseillers Municipaux Enfants. Le sport n'a pas été en reste puisque les élèves ont réalisé leur cross et sont désormais prêts pour la rencontre départementale. Ils ont pu pratiquer des sports innovants grâce à des éducateurs sportifs, de la gymnastique, du golf... et ont déjà bénéficié de séances de piscine.

INSCRIPTIONS

Se munir du carnet de santé, du livret de famille et du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.

Inscriptions possibles à tout moment de l'année :

- si votre enfant a 2 ans avant le 31 décembre 2016 ;
- si votre enfant a 2 ans pour la rentrée 2017.

Les rentrées peuvent se faire en cours d'année. ■

M.A.M LES P'TITES MENOTTES

La Maison d'Assistants Maternelles "Les P'tites Menottes" est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

La M.A.M se situe au :
2 impasse des Peupliers
(Le Clos Saint Joseph)
85310 La Chaize-le-Vicomte.

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au 07 80 42 70 34 ou par mail à : mamlesptitesmenottes@laposte.net

Christine, Céline,
Sylvie et Judith ■



ÉCOLE SAINT JOSEPH

1. LA VIE DE L'ÉCOLE

Les élèves travaillent autour de notre thème d'année : "La Vendée de la Mer à la Terre". Depuis septembre, les élèves de l'école ont travaillé autour de la VENDEE et de la mer. Ils ont découvert à partir d'albums et documentaires, les richesses de notre département et de son littoral.

Les élèves des maternelles sont allés au cinéma au mois d'octobre pour visionner 3 courts métrages autour de l'eau.

Les CP-CE1 et CE2 sont eux allés aux Sables d'Olonne pour être au plus près des pontons du Vendée Globe, mais aussi pour découvrir l'œuvre de Gaston CHAISSAC à l'abbaye de Ste Croix et les productions de "la dame aux coquillages" sur l'île Penotte.



Les CM1 et CM2 sont eux allés en lien avec le conseil général sur le village départ. Ils ont découvert les bateaux, le parcours, la vie des skippers et leur préparation. Ils ont même eu la chance d'en rencontrer. Une belle expérience et de grandes découvertes qui seront présentées aux parents et autres classes sous la forme d'une exposition au mois de janvier.

Les élèves de CP-CE1 et CE2-CM1 ont bénéficié de séances à la piscine de St Florent des Bois.

Les 38 élèves volontaires et quelques parents d'élèves ont participé le 15 octobre dernier au Cross départemental organisé par l'UGSEL à Chantonay. L'école a reçu le prix "coup de cœur" pour sa participation régulière et importante et pour l'ambiance et la visibilité de notre établissement lors de cette matinée. Le soutien des associations des parents d'élèves (financement du car), a permis de vivre un moment convivial.

Les élèves de CE2-CM1 et CM2 participeront cette année à Chantemai.

Les élèves de CP-CE1 et CE2 participeront à une classe découverte en Vendée en mai 2017.

Et plein d'autres projets à venir...



2. L'APEL ET L'OGEC

Le conseil d'établissement va réfléchir aux sujets suivants : "La mise en place des exercices de sécurité et les protocoles de ménage dans l'école"

De nombreux travaux au sein de l'école ont eu lieu et sont prévus pour améliorer l'accueil des enfants (rénovation de la classe de CM, de nouveaux sanitaires...) MERCI et BRAVO à tous ceux qui favorisent le dynamisme de l'école.

A la suite de leurs assemblées générales, les conseils d'administration de l'OGEC et de l'APEL ont été renouvelés. Marie GABORIEAU devient la nouvelle présidente de l'APEL et Xavier DESLANDES reste président d'OGEC.

LES ANIMATIONS DES ASSOCIATIONS SONT NOMBREUSES :

- ARBRE DE NOËL le 10 décembre 2016
- VICOMT'PARK le 28 et 29 janvier 2017
- LE LOTO le 12 mars 2017
- PORTES OUVERTES le 18 mars 2017
- LA KERMESE le 2 juillet 2017

INSCRIPTIONS

Inscription possible à tout moment de l'année.
Scolarisation possible après toutes les vacances scolaires.

Les parents des enfants nés en 2014 ou en début d'année 2015 peuvent prendre rendez-vous avec le directeur pour une présentation de l'établissement et de son projet :
Tél : 02.51.05.81.07 ou par mail : epmlclv@wanadoo.fr

Pour découvrir et redécouvrir l'école,

MATINÉE PORTES OUVERTES
Le Samedi 18 mars 2017 de 10h00 à 12h30. ■

PLANNING DES ACTIVITÉS JEUNESSE 2017

VACANCES D'HIVER 2017

du lundi 13 au vendredi 17 février 2017

VACANCES DE PÂQUES 2017

du lundi 10 au vendredi 21 avril 2017

VACANCES D'ÉTÉ 2017

4 ou 5 semaines

VACANCES DE LA TOUSSAINT 2017

1 semaine

Pour tous renseignements, contacter

Karen Prioul au 02 51 05 87 87
ou par mail animation.jeunesse@lachaizelevicomte.com ■

ASSOCIATION LOCALE ADMR DU CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER

UNE MÊME OFFRE DE SOINS MAIS UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Une nouvelle association, dédiée à la gestion du centre de santé infirmier de La Chaize le Vicomte, a vu le jour le 12 juillet 2016. Son nom : Association Locale ADMR du Centre de Santé Infirmier de La Chaize le Vicomte. L'adresse reste au 2 place du Champ de Foire.

Le centre de santé emploie une équipe d'infirmières, chargée de dispenser sur prescription médicale des soins infirmiers, soit à domicile, soit dans les locaux du centre lors des permanences. Une secrétaire appuie leur travail.

LES PROJETS :

- développer l'activité du centre de santé, au service de la population de la commune et des environs ;
- participer à des actions de prévention et d'éducation à la santé. Exemple : en septembre, "Le médicament en scène", mêlant théâtre et humour grâce à la complicité de comédiens, a permis au public de réfléchir à la gestion des médicaments ;
- proposer des activités permettant de préserver le lien social auprès de personnes isolées (visites de convivialité, après-midi récréatifs...).

COMPOSITION DU BUREAU

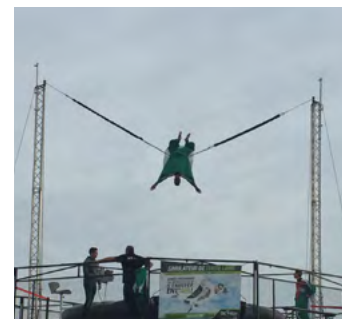
Présidente : M^{me} Colette BLAINEAU
Secrétaire : M^{me} Mébarka GAUTIER
Trésorière : M^{me} Marie-Christine DESAMY ROUSSEAU
Contact : admrcsi85310@wanadoo.fr
Tél. 02 51 05 70 55 ■



RÉSEAU D'ENTREPRISES VICOMTAISES (REV)

Un week-end sous le soleil, des animations vertigineuses, un invité de marque, étaient les ingrédients de notre Foire Commerciale du 24 et 25 septembre 2016. Cette édition du "Challenge Thomas Voeckler" organisée par le REV (réseau d'entreprises Vicomtaises) a connu un grand succès.

Le vide grenier installé parmi la fête foraine rue Jacques Moindreau a accueilli cette année 70 exposants.



Le simulateur de chute libre a permis à bon nombre de Vicomtais et Vicomtaises de "s'envoyer en l'air". 30 exposants étaient présents durant les 2 jours de foire. La journée du dimanche à de nouveau tenue toute ses promesses. Cette course est devenue un évènement incontournable dans notre zone. Nous remercions la participation de notre champion Vendéen Thomas Voeckler qui a donné les départs et remis les

trophées à nos vainqueurs 2016. C'était pour nous un grand honneur de le recevoir dans notre zone industrielle. La découverte du handi-bike (club de Fougeré) fut également un moment fort de cette journée. Un grand merci au RVC (La Roche Vendée Cyclisme), et à tous nos bénévoles pour ce week-end très réussi !

Le REV vous souhaite une excellente année 2017 ! ■



GOÛTER DES AÎNÉS

Les Vicomtais nés avant 1948 (année incluse) sont cordialement invités au goûter des aînés le samedi 14 janvier 2017. Pour les nouveaux habitants concernés ou les oubliés, n'hésitez pas à prendre contact avec le service social de la mairie. ■

AMICALE LAÏQUE VICOMTAISE (ALV)

Le mois d'octobre est toujours le mois du lancement des actions au sein de l'ALV, à commencer par le renouvellement du Bureau. Nous saluons les 3 nouveaux parents qui ont intégré les rangs du conseil d'administration et qui, nous en sommes sûrs, apporteront une aide précieuse.

Les différentes commissions sont désormais mises en place avec cette année une nouveauté, la création de la commission "Fête de l'Ecole" qui sera en charge de l'organisation de ce moment de rencontre entre l'Ecole, l'Amicale et toutes les familles vicomtaises, soit l'un des moments les plus importants de l'année.

POURQUOI LE BESOIN DE CETTE NOUVELLE COMMISSION ?

Cette année, toutes les classes de l'école Pierre Perret vont mener un grand projet autour du Cirque. Elles seront engagées dans un travail collectif afin de nous présenter en fin d'année un spectacle prévu en deux temps le dernier jour d'école le vendredi 7 juillet. Ce nouveau format nous pousse donc à réfléchir afin de proposer une formule exceptionnelle qui permettra à chacun de partager ce moment de fête. ■

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 3 septembre dernier se tenait le premier Forum des Associations dans la salle du Moulin Rouge, un succès qui a réuni 37 associations différentes, certaines étaient venues des communes voisines de Thorigny et de Fougeré.

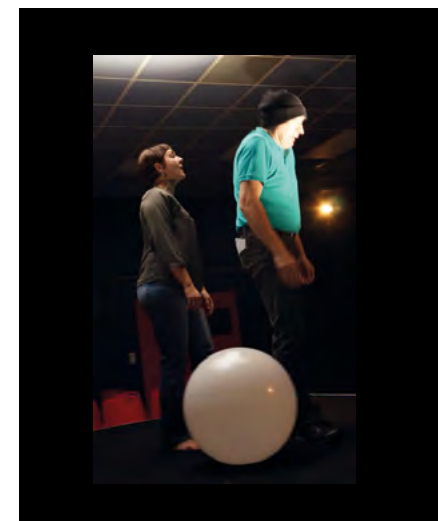
La majorité des exposants était très satisfait de la manifestation et des contacts positifs qu'ils ont eus avec les visiteurs, avec une bonne affluence au cours de la matinée. Une expérience que nous renouvelerons dans deux ou trois ans. Encore merci à toute l'équipe qui s'est mobilisée pour transformer cet essai en succès et bravo à tous ceux qui en plus de leurs activités régulières ont pris un peu de temps pour participer à ce rassemblement.

Le monde associatif vicomtais a fait preuve de sa richesse et de sa diversité. ■



THÉÂTRE ACTE 1

Notre troupe vient de rejouer "Lettres croisées" à Saint Pardoux (79) le 24 septembre, et à La Roche-sur-Yon (salle du Fuzz'Yon) le 12 novembre dans le cadre du Festival Régional Les Spectaculaires. C'est toujours une expérience très enrichissante d'aller à la rencontre de publics différents, et de se confronter aux organisations de nouvelles salles de spectacle.



ACTE 1 a également commencé à préparer un nouveau spectacle de théâtre. Il sera présenté à la petite salle du Moulin Rouge de La Chaize-le-Vicomte :

**le samedi 25 mars 2017 à 20h30 ;
le dimanche 26 mars 2017 à 15h00 ;
le vendredi 31 mars 2017 à 20h30 ;
le samedi 1er avril 2017 à 20h30 ;
le dimanche 2 avril 2017 à 15h00.**

Les personnes qui désirent faire du théâtre ou participer à l'élaboration d'un spectacle (décors, costumes, régie...) peuvent nous rejoindre.

CONTACT

Philippe Chauvin
au 02 51 40 11 30 ou
par mail à
acte1.lachaizelevicomte@orange.fr ■

ARTS ET PATRIMOINE VICOMTAIS (APV)

Outre les visites annuelles de l'église et du bourg qui ont ponctué les week-ends de cet été, l'APV n'est pas restée une "belle endormie".

Dès le 3 septembre, présente au 1^{er} Forum des Associations dans la salle du Moulin-Rouge, l'APV, grâce au diaporama de notre photographe Didier, a exposé les plus beaux clichés de notre patrimoine pour les nouveaux Vicomtais curieux et intéressés, mais aussi permettant aux plus anciens de redécouvrir avec un regain d'intérêt des sites qu'ils côtoient au quotidien. Ce fut aussi l'occasion de distribuer la seconde édition de notre "Calouète", petite fenêtre sur nos actions.

Autre activité fin septembre, plus physique, qui a mobilisé l'énergie, la force des courageux participants : le nettoyage du lierre sur le mur des Basses-Prisons. Le résultat est à la hauteur du travail fourni : superbe ! Que soient remerciés tous ceux qui ont contribué à l'embellissement de ces murailles du château des Vicomtes de Thouars montrant ainsi l'intérêt qu'ils portent à leur commune.



Une quarantaine de personnes ont été captivées le 4 novembre par les propos du Docteur Louis Gouraud retraçant, dans son livre "La Traque", les péripéties des juifs en Vendée, moments douloureux de cette période ô combien tourmentée et controversée !

Lorsque paraîtra ce bulletin communal, nous aurons eu le plaisir d'entendre, le 16 décembre, la chorale du Conservatoire ; souhaitons que le public réponde à cette invitation.

L'APV reste aussi en lien avec les élus communaux, les interpellent sur leurs projets, préoccupée du devenir du patrimoine dans cette commune de l'agglomération si riche par son passé et soucieuse de l'avenir.

A noter sur vos agendas les dates du 25 et 26 février 2017 pour le Printemps des Artistes et le 29 avril pour une visite découverte de Fontenay-le-Comte, ville remarquable trop méconnue. ■

ASSOCIATION VICOMTAISE DE JUMELAGE (AVJ)

Après avoir profité pleinement du séjour du 6 au 11 juillet 2016 à Sangalhos au Portugal, l'AVJ s'est mobilisée pour préparer la soirée portugaise innovante.

REPAS DANSANT FRANCO-PORTUGAIS

Pour cette 3^{ème} année, le public était au rendez-vous, Vicomtais, amis d'ici et d'ailleurs, ont apprécié la nouvelle recette de morue préparée par notre partenaire la charcuterie Tessier.



COURS DE LANGUES

Les cours de portugais et d'anglais se poursuivent avec une cinquantaine de participants.

Cette année, nous accueillons un enfant de 11 ans, nous espérons qu'à l'avenir d'autres enfants y participent également.

Un tarif adapté est prévu pour toute inscription en cours d'année.

PARTICIPATION AU TÉLÉTHON ET MARCHÉ DE NOËL

Comme tous les ans, l'AVJ était présente au Téléthon ainsi qu'au marché de Noël.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A noter que l'Assemblée Générale, ouverte à tous, se déroulera le **vendredi 3 février 2017**. ■



ACCORD MUSICAL VICOMTAIS

L'Accord Musical Vicomtais a vécu au mois de juin sa deuxième édition de la "Fête de la Musique". Située dans le centre bourg, cette matinée où les élèves présentent leur travail de l'année a de nouveau connu un vif succès. Les familles, les amis étaient présents ; et se sont joints à eux de nombreux passants attirés par la musique. Pour 2017, la date est fixée au dimanche 25 juin.



La rentrée 2016-2017 est également très positive pour l'école de musique qui a vu grimper le nombre d'élèves inscrits. Il y a cette année la pratique du piano, de la guitare, de l'accordéon, de la batterie, du saxophone, du violon et du chant, individuel ou en petits groupes, ainsi que la chorale Vicante. La chorale accueille d'ailleurs cette année un nouveau chef de chœur, Mickaël Connoir.



Comme chaque année, les cours de Formation Musicale sont offerts avec l'inscription à l'association. Enfin, durant les vacances de la Toussaint, 9 enfants ont participé au premier "Stage Chorale", animé par Cécile Morch, professeure de chant. Les 4 heures de cours réparties sur trois séances leur ont permis d'apprendre deux chants interprétés lors du concert du Téléthon, sous le Chapiteau Micheletty.

Pour tout renseignement :
Jean-Paul Mercier Président :
 02 51 05 24 98
Gladys Bonnaudet Trésorière :
 02 51 05 77 30 ■



CHAIZY ACOUSTIC - BATTERIE FANFARE SAINT-JOSEPH

Dans la vie d'une association, il est des mélodies joyeuses, et d'autres plus tristes. Ce sont ces dernières que nous avons jouées par deux fois cette année 2016, avec le décès de deux anciens administrateurs : Marcel Morteau en mars, et Henri Daviaud, dit "Riri", en septembre. Riri a été de nombreuses années le trésorier de l'association, et à ce titre il a beaucoup donné de son temps. Avec Marcel, et en collaboration avec l'ensemble des administrateurs et des musiciens, ils ont amené la Batterie Fanfare à son plus haut niveau, quant au nombre de ses membres, et à la qualité musicale, reconnue lors des différents concours régionaux.

Chaque association doit garder en mémoire son histoire, et savoir remercier ceux qui ont contribué à l'écrire.



Travail en répétition : Vincent, Chloé, Erwan et Simon

Aujourd'hui, une nouvelle partition se compose, et j'aimerais que nous puissions encore fédérer bon nombre de musiciens de La Chaize-le-Vicomte et d'ailleurs, pour partager le plaisir de jouer ensemble.

L'année 2016 s'achève avec des prestations assurées, tant par la Batterie Fanfare : commémorations du 8 mai et du 11 novembre, Sainte Barbe des Pompiers de Saint Florent-des-Bois ; que par Chaizy Acoustic : fête de la musique à Saint Vincent-sur-Graon et à La Chaize-le-Vicomte, lors de l'audition de l'école de musique, pique-nique municipal de Fougeré, "Si La

Chaize m'était contée", téléthon ; sans oublier notre participation au forum des associations en septembre.

Actuellement, ce sont 5 jeunes qui sont en formation, occasion de voir s'étoffer les rangs. Nous restons ouverts à l'accueil de nouveaux musiciens, notamment en saxophone, trompette à piston, flûte traversière, clarinette...

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, pour de nouvelles prestations.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Qu'elles soient, pour chacun, des moments de partage et d'harmonie en famille ou entre amis. Nous vous souhaitons également une bonne année 2017, qu'elle soit riche de beaux projets, pour chaque association vicomtaise.

Magalie Marionneau
 Présidente

Contact : chaizyacoustic@gmail.com
 Tél : 02 51 40 12 39 ■

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale de La Chaize-le-Vicomte est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de tous.

La bibliothèque offre plus de 3500 ouvrages pour tous les âges et tous les goûts : des romans en tous genres, des albums, des BD, des documentaires... Et un rayon de livres en grands caractères pour un confort optimal de lecture. Les livres sont renouvelés régulièrement : acquisitions, dépôts de la Bibliothèque de Vendée...

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont libres, ouverts à tous et gratuits. Pour s'inscrire, les enfants de moins de 15 ans doivent être accompagnés d'un parent ou munis d'une autorisation parentale.



On peut emprunter 3 documents par personne pour une durée de 3 semaines.



Horaires d'ouverture au public
 Mercredi de 15h30 à 17h30
 Jeudi de 17h à 18h30
 Samedi de 10h à 12h

Espace des Grand' Maisons
 derrière la mairie.

Infos régulièrement publiées sur le site :
<http://www.lachaizelevicomte.fr/fr/information/86899/bibliotheque> ■

Les permanences sont tenues par 14 bénévoles. Des animations sont organisées tout au long de l'année :

"L'HEURE DU CONTE"

est réservée aux enfants de 3 à 10 ans – pendant les vacances scolaires.
Prochaines dates : jeudi 16 février et jeudi 20 avril, de 11h à 12h. L'accès est ouvert à tous.

"CAFÉ LECTURE"

- Pour les adultes - Deux "Café Lecture" sont prévus dans les semaines à venir : **jeudi 26 janvier et jeudi 23 mars, à 14h30.** Cette animation a été lancée par 4 bénévoles en 2016. Le public était au rendez-vous, venu de La Chaize mais aussi d'ailleurs. C'est une rencontre conviviale pour partager des coups de cœur et donner l'envie de lire tel ou tel ouvrage. Chacun peut présenter un livre, un auteur, lire un texte. De 14h30 à environ 16h30 avec une pause café au milieu de la séance. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque pour participer.

MUSÉE ORNITHOLOGIQUE CHARLES PAYRAUDEAU

DES AUDIO-GUIDES POUR LA VISITE DU MUSÉE ORNITHOLOGIQUE

A la suite du départ en retraite de Jean Vimpère, conservateur du Musée, nous avons dû procéder à une réorganisation pour permettre la poursuite des visites au public.

Le parcours peut se faire au moyen d'audio-guides, faciles à utiliser, et dont le prêt est gratuit (contre remise d'une pièce d'identité). Nous mettons aussi à disposition des fiches "Parcours" en français et en anglais. Ces outils ont été testés et utilisés avec succès depuis le 1^{er} septembre.

Et pour les enfants qui le souhaitent la visite est agrémentée de la remise d'un dépliant-jeux. Ils recevront un cadeau en fin de visite (6 à 10 ans).

Le Musée est ouvert le mercredi, jeudi et vendredi toute l'année, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. S'adresser à l'accueil de la mairie.

Le Musée Ornithologique Charles Payraudeau a été créé en 1994. La collection compte 2000 espèces d'oiseaux. 310 espèces d'oiseaux et 71 mollusques sont présentés au public. ■



Annie HENRY
 Conseillère déléguée
 à la Culture et au patrimoine



LE FEC : UN CLUB DYNAMIQUE

"DANS LA FAMILLE ROBION, IL ME MANQUE LE PÈRE, LA MÈRE ET UN FRÈRE"

Ne vous méprenez pas, si vous entendez cette phrase dans la rue à La Chaize-le-Vicomte. Il ne s'agit pas de personnes qui jouent au "jeu des 7 familles", mais un jeu qui regroupe une seule et même famille : la grande famille du FEC, avec ses joueurs, ses éducateurs, ses dirigeants, ses arbitres et tous les hommes de l'ombre (barmans, jardiniers...).

Comme vous pouvez le constater, difficile de ne pas connaître un frère, un copain, un cousin, un tonton ou un papy qui œuvre pour le club de football.

Pour fêter ses 25 ans, le F.E.C lance son "album du club" aux couleurs du F.E.C, pour les fêtes de fin d'année. Alors exit les Zlatan, Messi et Ronaldo et place aux Jodet, Lhermite, Barret et consorts. Avec un peu plus de 250 vignettes à collectionner, vous n'avez pas fini d'entendre, jusqu'à la fin de saison, nos jeunes et moins jeunes s'échanger les précieuses autocollants en vente par paquet de 10 pour la somme de 1€ dans nos commerces vicomtais (boulangeries, épiceries ...).



Nul doute que cette initiative, permettra d'augmenter l'interaction entre tous nos licenciés et d'enfin mettre des noms sur des visages que l'on voit dans l'enceinte du Stade du Moulin Rouge. Et aussi de garder cet esprit familial et chaleureux qu'est le club du F.E.C.

Pour continuer à fêter sa 25^{ème} année d'existence, le F.E.C accueille également, sur ses terrains de football, 5 matchs du Mondial Football de Montaigu, pendant les vacances de Pâques, du 11 au 17 Avril 2017. Nous connaissons enfin (sauf modification de dernière minute) les 3 nations que le club aura à sa charge pendant la durée du tournoi, il s'agit de l'Angleterre, du Mexique et du Portugal.

Nous aurons donc quelques belles affiches en perspective et comptons sur votre présence pour venir encourager les équipes et faire, de ce Mondial de Montaigu, une belle fête. Par la même occasion, le club sollicite toutes personnes ou associations intéressées pour nous aider à la bonne organisation de cet évènement et montrer ainsi que la commune de La Chaize sait recevoir.

Toute l'équipe du F.E.C s'affaire déjà à relever le défi, et concocte quelques surprises pour égayer ce rendez-vous merveilleux pour les amateurs du ballon rond mais également pour les non-initiés. Je finirai donc par le leitmotiv du club :

SOYONS FIERS D'ÊTRE VICOMTAIS ! ■

BODY CLUB VICOMTAIS

Le Body Club Vicomtais propose la pratique de la musculation et de ses disciplines associées (culturisme) ainsi que le STEP, le LIA, la Zumba, la Gym-altère et les Abdo-fessiers. Ces activités ont lieu dans la salle omnisports (petite salle à l'étage).

Le Club est ouvert du lundi au vendredi de 17h30 à 21h30.

Les inscriptions se font toute l'année. Le prix de l'adhésion est de 130 € pour un an.

Sont demandés : 1 photo d'identité, 2 enveloppes timbrées et un certificat médical.

Pour tous renseignements, appeler le 06 61 81 90 06.

Le club a créé son compte Facebook et les adhérents peuvent ainsi suivre les activités et la vie du Club. ■



SL VICOMTAIS



La fin de l'année marque la conclusion de la première partie de saison, et est aussi l'occasion de faire un point.

Notre club compte à ce jour 156 licenciés ; l'effectif est constant et réparti comme suit : 19 dirigeants ; 47 joueurs de + de 16 ans, 33 joueurs de 12 à 16 ans et 57 joueurs de - de 12 ans.

Cette année encore, nous avons associé plusieurs collectifs avec le club de La Ferrière par convention. Cette option permet à nos 2 clubs de pouvoir conserver tous nos licenciés en leur offrant un niveau de jeu qui correspond à leur catégorie d'âge et de mutualiser l'ensemble de nos moyens.

Nous comptons encore 4 jeunes qui évoluent en - de 18 national, - de 15 et - de 17 région et pas moins de 5 jeunes sont encore en lice pour intégrer les collectifs de Coupe de Vendée.

Nous continuons cette saison à faire évoluer l'insertion des handicapés au sein du club en renouvelant les séances avec les I.M.E dès janvier et nous comptons d'ores et déjà 4 jeunes d'entre eux qui participent aux entraînements du mercredi soir avec les seniors.

Bonne année à tous, et à bientôt salle de l'Epaud notamment le 4 février 2017 où vous êtes cordialement invités à venir partager notre traditionnelle galette des rois.

Le bureau du SL VICOMTAIS. ■

Nous remercions tous les spectateurs qui tous les week-ends remplissent notre salle pour encourager nos équipes dans le respect des joueurs, de l'adversaire, des règles, des décisions de l'arbitre, du public et de l'esprit du jeu. Merci aussi à tous nos bénévoles ainsi qu'à tous nos partenaires qui participent au fonctionnement du club.

L'ensemble du bureau du SL VICOMTAIS vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite une excellente année 2017 : qu'elle vous apporte bonheur, joie et santé, et une très grande réussite dans votre vie professionnelle, familiale et bien sûr sportive !

À LA CHAIZE LE VICOMTE QUAND TOUS S'ASSOCIENT

Depuis quelques années déjà, le FEC et le SLV s'associent pour organiser un tournoi de handball et réunir des fonds au bénéfice de l'association "Pour le sourire de Tanguy".

Cette année, pour diverses raisons (la première étant de vouloir toucher un plus large public), les deux associations ont décidé de changer de formule en organisant pour la première fois une marche et une course à allure libre. Profitant de la création récente de l'association RLV (Running Loisir Vicomtais), c'est naturellement qu'elle a été associée à leur projet pour leurs connaissances et leurs compétences en la matière ainsi que le MQV (Moto Quad Vicomtais) pour leur parfaite maîtrise du fléchage des itinéraires et pour la mise à disposition du matériel nécessaire.

SE SONT AUSSI JOINTS À CE PROJET :

- une poignée de bénévoles pour l'organisation générale (de ces 4 associations réunies, de l'association "Pour le sourire de Tanguy" mais aussi d'autres volontaires juste là pour le plaisir d'aider) ;
- quelques secouristes (au cas où),

LES COMMERÇANTS :

- la cave Les Celliers de Grand Lieu, l'Épicerie Vicomtaise, la charcuterie TESSIER, la boulangerie O Pain Gourmand, La Fourcée Dorée, DEVAUD fruits et légumes pour les boissons et denrées ;
- le Crédit Mutuel pour les gobelets et les nappes ;
- le comité des fêtes et la municipalité pour les besoins matériels.

Des participants sans âge ni compétences requis, de La Chaize-le-Vicomte ou des communes voisines, pour le plaisir d'être là, pour le défi de la distance à tenir, et simplement pour apporter leur soutien.

Quelle fierté ! Quel bonheur de pouvoir remettre samedi 10 décembre 2016 un chèque de 1800.00 € à l'association "Pour le Sourire de Tanguy" et ainsi contribuer à l'achat d'un véhicule équipé pour répondre aux besoins du handicap de Tanguy ! Bravo ! Bravo à tous ! ■

LE TOUT POUR UNE TRÈS BELLE RÉUSSITE :

229 marcheurs + 96 coureurs
=
325 participants.



MISE À L'HONNEUR DES SPORTIFS ET AUTRES VICOMTAIS

COMME CHAQUE ANNÉE LA MISE À L'HONNEUR DES SPORTIFS ET AUTRES VICOMTAIS DEVIENT TRADITIONNELLE.

C'est le 7 juillet dernier que Monsieur le Maire a mis à l'honneur tous les sportifs vicomtais qui se sont distingués dans leur discipline au cours de la saison écoulée ; un apprenti et deux associations juste créées, étaient associés à cette cérémonie.

Encore toutes nos félicitations pour votre réussite et votre engagement.

Pascal BONNIN
Adjoint aux Sports et à la Vie associative



TENNIS - TCV

Président : M. Mikael MARTIN

Près de 100 licenciés,

Equipe 13/14 ans, championnat d'hiver, 1^{ère} division
1^{ère} place :

Nolan BABIN, Tanguy BALLETT et Alan SELIN.

Equipe 1 sénior, championnat d'été, 1^{ère} division
1^{ère} place :

Kévin HILLAIRET (capitaine), François-Xavier BOUTIN, Nicolas CHALHOUB, Mikael MARTIN, Gilles NICOLAZIC, Jimmy SIMONNOT, Valéry LESQUELEN.

VÉLO CLUB ESSARTAIS

Président : M. Robert ECHASSERIEAU

Jean-Michel PILLAUD :

- 2^{ème} au challenge Voeckler à La Chaize-le-Vicomte le 27/09/2015 ;
- 4^{ème} à Dompierre-sur-Yon le 01/03/2016 ;
- 1^{ère} Victoire aux Essarts le 23/04/2016 ;
- 2^{ème} Victoire à Saint Prouant le 08/05/2016 ;
- 6 places dans les 5 premiers depuis le début de saison.
- Montée en catégorie supérieure depuis le 15/05/2016.

PÉTANQUE VICOMTAISE

Président : M. Fabrice BAROTH

Pour la création d'une association de joueurs de pétanque.

CATÉGORIE APPRENTI

Landry HERBRETEAU

- Suit une terminale BPA travaux paysagers au CFA Nature (Lycée agricole) ;
- Apprenti à la Préfecture de la Vendée ;
- Médaille d'argent au concours du meilleur apprenti de France 2016, qualifié pour le concours régional.

AMICALE LAÏQUE VICOMTAISE

Président : M. Karl MARIONNEAU

Section danse HAPPY DANCE

Responsables : Mme Chantal FETIVEAU et Mme Nadège TESSIER

Une quarantaine d'adhérentes,

Un groupe de neuf danseuses dont six présentes lors de la cérémonie :

Elise ARNOUX, Eline BABIN, Anaë MERRER, Lilou BLAINEAU, Apolline MATAU et Ericka ARRIGNON, et trois absentes, Manon MUNK, Emma TENAILLEAU et Maëlys HERAUD,

a participé aux rencontres chorégraphiques départementales le 27 février 2016 à Nantes, puis pour les régionales qui ont eu lieu à Luçon le 8 mai 2016 et enfin au Festival National de la Danse et l'Enfant les 11 et 12 juin derniers à Montluçon.

Lors de ce dernier événement le jury les a félicitées pour leur travail et leur a décerné la mention implication physique et personnelle. Pour ce type de concours, il n'y a pas de classement, seuls des mentions et des coups de cœur sont attribués.

JUDO CLUB YONNAIS

Président : M. Eric SALLE

Elie PRAUD, licencié au club depuis l'âge de 5 ans, intègre le pôle espoir de judo à Nantes, en septembre 2015 :

- 5^{ème} à la demi-finale du championnat de France de Nantes ;
- 5^{ème} à la demi-finale du championnat de France de Châtelleraut ;
- participation à différents tournois nationaux : 5^{ème} au tournoi de Nantes et 9^{ème} au tournoi de Clermont-Ferrand ;
- 1^{er} de la demi-finale du championnat de France de Nantes ;
- sélectionné aux championnats de France cadets ;
- obtient sa ceinture noire 1^{er} DAN le 25 mars 2016 ;
- a participé du 9 au 23 juillet 2016 à un stage de judo au Japon avec 16 autres judokas Vendéens.

HANDBALL - SLV

Présidente : Mme Karine CHARTAUD

160 licenciés,

Maëlys PILLAUD, Evan ALLAIN, Léo BARDIN - Font partie de la section sportive handball au collège Herriot ; sélectionnés en équipe de Vendée

Justine ALLAIN (blessée en début de la saison mais a suivi chaque rencontre) et Mathilde RAMBAUD - Ont fait partie de la section sportive handball du collège Herriot, puis maintenant de la section sportive handball du Lycée Clémenceau (Chantonay).

Elles évoluent dans un collectif regroupant des joueuses des communes de :

- La Chaize-le-Vicomte ;
- La Ferrière ;
- Dompierre-sur-Yon ;
- La Roche-sur-Yon ;
- Le Havre de Vie.

Elles terminent 4^{ème} de la poule la plus haute et accèdent aux - de 18 nationaux.

L'équipe portera le nom de Vendée Alliance Handball l'an prochain. ■

RUNNING LOISIRS VICOMTAIS

Président : M. Yoan MERRER

Pour la création d'une nouvelle association des adeptes de la course à pied.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION L'AVENIR AVEC VOUS

POUR UNE GESTION DURABLE ET RESPONSABLE DE NOTRE PATRIMOINE

Nous possédons à la Chaize un patrimoine public et privé remarquable, des lieux chargés d'histoire, et un musée national.

Nous avons tous pu malheureusement constater l'état délabré de la Bergerie et de l'effondrement de sa grange. Nous exprimons notre inquiétude et rejoignons les amoureux du patrimoine qui s'interrogent sur la volonté et la capacité de la majorité municipale à anticiper la préservation et l'entretien de cette richesse. Comme pour tout investissement le défaut d'entretien entraîne des frais conséquents pour lesquels il faut alors répondre dans l'urgence. Le patrimoine ne doit pas être une charge mais une richesse profitable à tous. La rénovation de l'Église devrait coûter 1 200 000 euros.

Nous avons proposé à la commune de s'engager dans une démarche de souscription publique. Nous maintenons que cette solution si elle est bien engagée pourrait permettre de financer une partie du projet.

Comme nous l'avons déjà fait en 2015, nous proposons à la majorité d'organiser une commission ouverte qui sera chargée de faire un état des lieux objectif du patrimoine de notre commune. Ce long et important travail doit également se faire de concert avec les associations concernées. L'objectif sera alors d'évaluer les besoins, les investissements nécessaires, de construire les priorités et les objectifs. Bref de s'engager dans une gestion responsable et durable de notre patrimoine. ■

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ LA CHAIZE 2020

NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAUX PROJETS !

L'horizon de cette nouvelle année qui commence rime pour notre équipe avec énergie et réalisations car 2017 verra se poursuivre ou commencer plusieurs gros projets pour notre commune. Des projets alliant la préservation du patrimoine et la construction de l'avenir :

- **Notre patrimoine**, c'est avant tout l'Église Saint Nicolas. 2017 verra l'aboutissement des études de réfection de l'ensemble de la couverture de l'Église, de la sacristie et de la salle Saint Nicolas, la sécurisation des chapiteaux et la perspective d'un début de travaux d'ici l'année 2018 pour un montant de près d'un million d'euros. Patrimoine commun, classé et protégé pour les générations futures, nous engagerons dès ce début d'année une souscription avec la Fondation du Patrimoine pour que chacun puisse participer à la protection de ce monument historique.
- **L'avenir**, il se construit au cœur même de notre centre-bourg. Alors que les travaux rue de la Gare s'achèvent avant de voir l'important chantier de la rue du Moulin Rouge débiter, c'est l'îlot de la maison Cieutat qui pourrait connaître une seconde vie. En partenariat étroit avec Vendée Logement et les professionnels de santé concernés, l'îlot fera place nette au 1^{er} trimestre pour voir naître un espace paramédical et de logements en cœur de bourg afin de renforcer son attractivité.

Ainsi, aux grands discours, nous préférons l'action du quotidien. En cette année de Vendée Globe, nous maintenons le cap vers La Chaize 2020 ! En attendant, nous vous souhaitons une excellente année 2017 : qu'elle soit pour vous et votre famille promesse de prospérité et de bonheur partagé ! ■

LE CENTRE DE SECOURS DE LA CHAIZE LE VICOMTE RECRUTE... UN SLOGAN TOUJOURS D'ACTUALITÉ !!!

Samedi 19 novembre, le centre de secours de La Chaize-le-Vicomte a célébré sa patronne Sainte Barbe.

SEPT NOUVELLES RECRUES

5 femmes : Manon, Justine, Yulia, Muriel et Hélène
 et 2 hommes : Benjamin et Cédric,
 vont rejoindre l'équipe des sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de La Chaize-le-Vicomte, nous leurs souhaitons une bonne intégration.



Du 01 novembre 2015 au 31 octobre 2016, les sapeurs-pompiers volontaires ont effectué des prouesses en intervenant près de 334 fois, contre 301 l'année précédente, soit une augmentation de 10%.

CES ACTIVITÉS SE VENTILENT PAR :

160 secours à personnes à domicile : 47,8% de notre activité,
 52 secours à personnes sur voies ou lieux publics : 15,5%,
 64 accidents sur route : 19,4%,
 41 luttés contre l'incendie : 12,2%,
 et 17 opérations diverses : 5,1%.

NOUS IDENTIFIONS PAR COMMUNE :

118 interventions à La Chaize-le-Vicomte : 35%,
 96 interventions à La Ferrière : 29%,
 39 interventions La Roche-sur-Yon : 12%,
 36 interventions à Fougeré : 11%,
 et 45 interventions hors secteur : 13%.

A ce nombre d'interventions nous pouvons ajouter 61 activités de service telles que manœuvres, formations, réunions et divers protocoles.

Je remercie l'ensemble du personnel de notre unité pour son dévouement et son efficacité dans le traitement de ces nombreuses interventions. J'y associe nos épouses et nos enfants qui nous soutiennent et supportent nos absences à chaque départ, de jour comme de nuit.

Lieutenant Etienne SARRAZIN, chef de centre.

PROMOTIONS 2016

Titularisation avec remise de la fourragère et nomination en qualité de 1^{ère} classe
 Brandon BARRETEAU.

Titularisation avec remise de la fourragère et nomination en qualité d'infirmier sapeur-pompier
 Jean-Baptiste MAIGNE.

Promotion au grade de caporal
 Tony CHAUVET, Maxime CHUPEAU, Sylvain DOUILLARD

Appellation au grade de sergent-chef
 Pascal GOUPILLEAU, Philippe RAVELEAU

Promotion au grade d'adjudant
 Anthony FERRE

Appellation au grade d'adjudant honoraire
 Jacky LEBOEUF ■

LUTTE CONTRE LES RONGEURS

La commune de La Chaize-le-Vicomte est actuellement confrontée à une présence massive de rongeurs commensaux (rats et souris) dans certains quartiers. Si des campagnes de dératisation sont menées trois fois par an à la demande de la municipalité, ce sont les propriétaires ou locataires d'une habitation qui doivent se prémunir contre la présence des souris, en application du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) de la Vendée.

Afin de limiter la présence et la propagation de rongeurs, il est recommandé aux habitants d'éviter de stocker l'alimentation des animaux domestiques au sol et de le faire dans des contenants hermétiques. L'existence de composteurs ou poulaillers favorise également la venue des rongeurs.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires et/ou des produits de lutte contre les rongeurs, n'hésitez pas à contacter la FDGDON 85 au 02.51.47.70.61 ou par mail à l'adresse suivante : fdgdec.vendee@orange.fr. ■

RECYCLAGE DES SAPINS

Du 1^{er} au 15 janvier 2017, déposez directement votre sapin près de chez vous.



Pour la 6^{ème} année consécutive, La Roche-sur-Yon Agglomération lance l'opération gratuite "recyclage de sapins", afin de valoriser les déchets verts après les fêtes de Noël et vous propose de déposer votre sapin de Noël (sans sac à sapin) parking côté cimetière rue du Souvenir à La Chaize-le-Vicomte. ■

LA RÉGLEMENTATION SUR LES CHIENS

CHIENS DANGEREUX

La loi du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection contre les chiens dangereux. Elle a rendu obligatoire l'obtention d'un permis de détention pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (voir ci-dessous)

Les propriétaires ou les détenteurs de ces chiens doivent déposer en mairie de leur domicile, une demande de permis de détention avec les pièces justificatives suivantes :

- Identification du chien ;
- Vaccination antirabique en cours de validité ;
- Assurance responsabilité civile ;
- Stérilisation de l'animal de 1^{ère} catégorie ;
- Evaluation comportementale du chien ;
- Attestation d'aptitude à détenir un chien classé.



CHIENS EN DIVAGATION

Votre propriété doit être clôturée afin que vos animaux ne puissent pas divaguer sur la voie publique.

Le maire peut faire saisir les animaux considérés par la loi comme errants afin de les conduire à la fourrière.

L'animal détenu en fourrière pourra être restitué à son propriétaire après paiement d'un montant de 50 euros (+ coût du tatouage d'identification le cas échéant).

A défaut de propriétaire, ou si le propriétaire ne se manifeste pas dans les huit jours, l'animal est considéré comme abandonné.

DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. ■

AGENDA

JANVIER

- 07 Samedi** Vœux du Maire
Concert du Nouvel An
- 14 Samedi** Goûter des aînés
- 15 Dimanche** Repas dansant • Section UNC (Anciens combattants)
- 21 Samedi** Belote • Amicale Laïque Vicomtaise
- 28 Samedi** Vicomt'Park - OGEC
- 29 Dimanche**

FÉVRIER

- 4 Samedi** Soirée SEA
- 11 Samedi** Belote • FEC
- 17 Vendredi** Concours de palets
- 18 Samedi** Concours de belote • Club de l'Amitié du 3^{ème} âge
- 25 Samedi** Printemps des Artistes
- 26 Dimanche** Repas - Amicale Laïque Vicomtais

MARS

- 4 Samedi** Soirée des supporters • FEC
- 12 Dimanche** Loto • APEL
- 19 Dimanche** Course d'orientation - Amicale Laïque Vicomtaise
- 25 Samedi** Représentations théâtrales - Acte 1
- 26 Dimanche**
- 31 Vendredi** Représentations théâtrales - Acte 1

AVRIL

- 1 Samedi** Représentations théâtrales - Acte 1
- 2 Dimanche**
- 15 Samedi** Soirée Step by Step Line Dance
- 23 Dimanche** Repas • Club de l'Amitié du 3^{ème} Âge
Elections présidentielles

MAI

- 7 Dimanche** Elections présidentielles
- 8 Lundi** Commémoration de la victoire du 08 mai 1945
- 20 Samedi** Portes ouvertes - Happy Dance / Amicale Laïque Vicomtaise

JUIN

- 11 Dimanche** Elections législatives
- 18 Dimanche** Elections législatives

ÉTAT CIVIL DE MAI À NOVEMBRE 2016

NAISSANCES

BAUDRY Robin	23/09/2016
MARTIN Julia	15/08/2016
DEAU Hugo et Diégo	06/08/2016
ROBIN Sacha	25/07/2016
du PONTAVICE Rose-Marie	24/07/2016
CHAUVET Clémence	10/07/2016
MICHELETTY Ryan	10/07/2016
BERTRAND Emy	14/06/2016
PERROTIN Romane	31/05/2016

DÉCÈS

BILLAUD Marcel	04/11/2016
BAUDRY Anne Epouse PIFFETEAU	31/10/2016
COUHET Gaston	28/10/2016
HÉRIEAU Jean	15/10/2016
ARNOUX Hilaire	03/10/2016
L'HERMITE Germain	18/09/2016
DAVIAUD Henri	05/09/2016
LECLERCQ Jean-François	25/08/2016
LAVAUD Yvonne Veuve CALLOUD	23/08/2016
RABILLIER Jacqueline Veuve CHIFFOLEAU	01/08/2016
ARNAUD Marthe Veuve TESSIER	26/07/2016
THIRÉ Paulette Veuve GUINAUDEAU	12/07/2016
ROULET Radegonde Veuve HERMOUET	09/07/2016

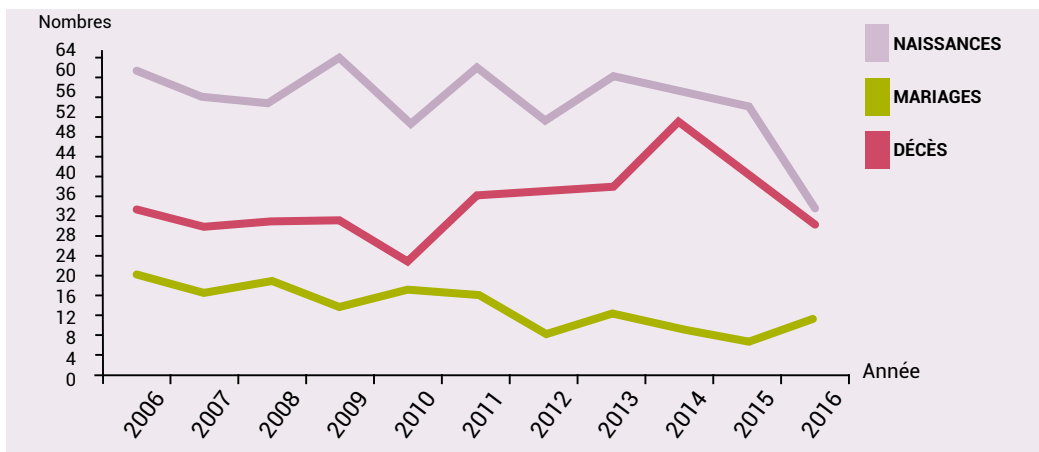
MARIAGES

TARDIF Antoine et COTTEREAU Audrey	17/09/2016
CADÉ Xavier et COSSAIS Céline	27/08/2016
GROSSET Antoine et ROUX Béatrice	20/08/2016
SORIN Florent et REDAIS Monique	06/08/2016
BOITEL Quentin et RAMOS AGUILAR Ana	09/07/2016
GENDREAU Loïc et SIRET Elise	09/07/2016

Seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cet état-civil.

STATISTIQUES ÉTAT CIVIL

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
NAISSANCES	61	56	55	64	51	62	51	60	57	54	33
MARIAGES	20	17	19	14	17	16	8	12	9	7	11
DÉCÈS	33	30	31	31	23	36	37	38	51	40	30



La mairie

4, rue des Noyers
85310 LA CHAIZE LE VICOMTE
Tél. : 02 51 05 70 21 - Fax : 02 51 05 76 81
E-mail : mairie@lachaizelevicomte.com
Site internet : www.lachaizelevicomte.com

Devenez fan de la commune sur Facebook

Flashez ce code et accédez à notre site internet

Directeur de la publication : Yannick DAVID - Mairie : 02 51 05 70 21
Tirage 1600 exemplaires

Création et impression : Imprimerie SOULARD - Parc d'Activités Les Charmettes - Les Essarts - 85140 ESSARTS EN BOCAGE - Tél. : 02 51 62 84 93
Crédits photos : www.freepik.com - Mairie de La Chaize le Vicomte

Imprimé sur papier répondant aux normes PEFC